

# Héros,

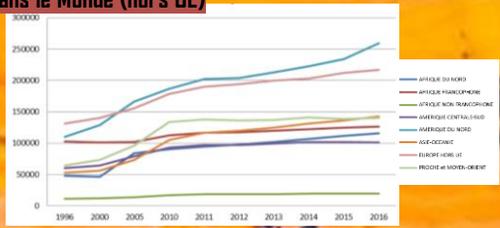
**HISTOIRES DE  
MIGRATIONS**

**accueillis**

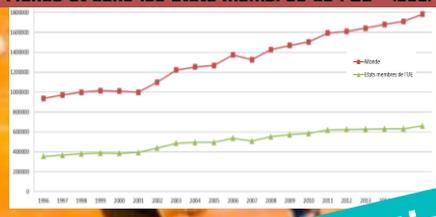
**accueillants**

**En 2018, 30% de la population mondiale voyage librement dans le Monde et impose des restrictions de déplacement aux 70% restant**

**Evolution de la population française dans le Monde (hors UE)**



**Evolution de la population française dans le Monde et dans les Etats membres de l'UE - 1996/2006**



### L'espace Schengen

- Membre de Schengen et de l'UE \*
- Membre de Schengen hors UE
- Membre de l'UE hors Schengen

\* dont régions ultrapériphériques, membres de Schengen et de l'UE :  
Iles Canaries (Espagne)  
Açores (Portugal)  
Madère (Portugal)

1 BOSNIE-HERZÉGOVINE	4 KOSOVO
2 SERBIE	5 MACÉDOINE
3 MONTÉNÉGO	6 ALBANIE



**En 2016, Les migrations entre pays du Nord et du Sud-Nord à 38% des flux migratoires mondiaux et les flux du Sud-Nord à 34%**

**LES RÉFUGIÉS MONDIAUX PROJECTION À 40 ANS**

Risques connus liés aux changements climatiques

- risque extrême
- risque élevé
- hausse des précipitations
- baisse des précipitations
- activité cyclonique accrue
- zone en voie de désertification
- détérioration des systèmes agricoles
- risque accru d'incendies
- dégradation des écosystèmes halocotins
- dégradation des récifs coralliens
- montée du niveau et principal
- grand delta menace persistant amené à fondre d'ici à 2050
- pergélisol en 2012
- fonte des glaciers



**Zones considérées dangereuses dans le monde en raison de guerres et conflits en 2018 par le Ministère des Affaires étrangères**

**LES GRANDS FLUX MIGRATOIRES INTERNATIONAUX ENTRE 2010-2015**



De 2000 à 2016 : les migrants ont dépensé 15 milliards d'euros pour passer en Europe

De 2000 à 2016 : l'Europe a dépensé 13 milliards d'euros pour empêcher les migrants de passer

En 2018, plus de 70 000 personnes ont déjà risqué leur vie pour gagner l'Europe par la mer, 1530 personnes y auraient perdu la vie

En 2017, L'Europe est la région de naissance du deuxième plus grand nombre de migrants internationaux

En 2017, la Suède est le pays développé qui accueille le plus de réfugiés par habitant.

En 2015, l'Allemagne a accueilli 485 000 demandeurs d'Asile en Europe, avec une importante politique de réfugiés

En 2015 et 2016 : 300 000 réfugiés et migrants étaient des enfants voyageant seuls.

En 2016, l'UE et la Turquie ont conclu un accord : L'UE peut renvoyer les migrants en Turquie en échange de 6 milliards d'Euros d'aide à la Turquie et la possibilité pour les migrants de voyager sans visa vers l'Europe

Fin 2016 : 51% des réfugiés et demandeurs d'asile

En 1989, à la chute du mur de Berlin, les migrants étaient isolés par des murs et des frontières fermées.

En 2010, les pays ont construit des murs et des clôtures, qui empêchent des hommes, femmes et enfants de fuir.

France : 40% des personnes sans statut en 2006 et 2008 ont au moins un parent ou un grand-parent immigré

2015 : 1 million de migrants sans visas en Europe  
Les pays européens sont établis à l'étranger

Fin 2016, plus de 1 million de migrants sans statut en Europe  
La France est le 16<sup>ème</sup> pays d'accueil au sein de l'UE en 2018

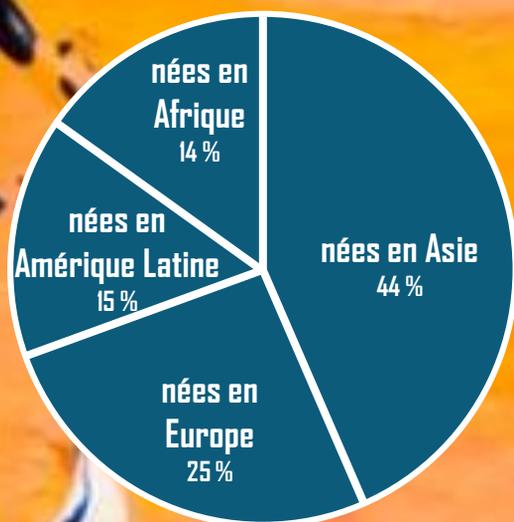
22 enfants dont 10 mineurs sont  
détenus dans 20 centres de rétention de  
passer la frontière franco-italienne

En Hongrie les mineur.e.s isolé.e.s entre 14 et 18 ans sont détenu.e.s dans les zones de transit le temps de la procédure d'Asile. Leur âge est déterminé en quelques minutes par un médecin militaire sur des critères tels que la pilosité ou la taille des dents.

Fin 2018 : 300 mineurs isolés recensés  
dorment sans protection dans les rues de Paris

**En 2017, 258 millions de personnes ne vivent pas dans leur pays de naissance.**

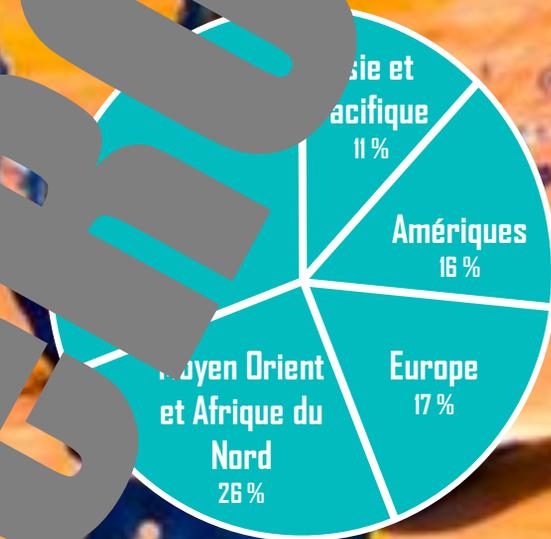
**D'où viennent-elles ?**



**Ils représentent 3,4% de la population mondiale**

**Environ un quart sont des personnes déracinées : déplacées | réfugiés | demandeurs d'Asile**

**Où sont accueillis les déracinés en 2016 ?**



**En 2017, les populations de 11 pays ont été victimes de l'état de guerre de leur pays et de conflits armés qui y sévissent.**

**Les personnes qui habitent en Syrie, en République Centrafricaine et en République Démocratique du Congo sont les plus touchées.**

**Quels sont les principaux pays d'accueil des réfugiés en 2017 ?**



**S'il n'est pas mis en place de politique de lutte contre le réchauffement climatique d'ici 2050,**

**143 millions de personnes seront obligés de fuir leurs territoires du fait de la montée du niveau de la mer, de l'assèchement des terres cultivables et de la pénurie d'eau potable.**

**Les plus touchés sont l'Afrique Subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Amérique Latine.**

# France, lois et immigration

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune | Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un pays. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de retourner dans son pays. »

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 1 et 13

1917 : Première carte de séjour pour les étrangers de plus de 16 ans en France

1945 : Création de l'Office National Français d'Immigration

1945-47 : Encouragement de l'immigration familiale et création de la carte de séjour à un, trois et dix ans.

1951 : Convention de Genève et Statut de Réfugié.e pour la poursuite de la Double Peine

1957 : Principe de libre circulation des personnes entre les États du Traité de Rome :

France, Allemagne de l'Ouest, Belgique, Italie, Pays-Bas, Luxembourg.

1972 : La perte du travail implique la perte du titre de séjour - Circulaires Marcellin-Fontanet.

1976 : Reconnaissance du droit au « regroupement familial » - sont exclues les familles algériennes.

1977-78 : Dispositif d'immigration de travail imposé par la main d'œuvre étrangère installée régulièrement en France - main d'œuvre des pays du Maghreb - supprimé en 1981.

1980 : Durcissement des conditions d'entrée sur le territoire français et des conditions d'obtention des étrangers en situation irrégulière - Loi Bonnet abrogée en 1981

1981 : Loi relative aux contrôles d'identité à titre préventif - Loi Peyrefitte

1984 : loi sur le titre unique de travail : création de la carte de résident qui ne conditionne plus le droit de séjour à l'obtention d'un emploi.

1985 : Retrait de la liste des étrangers qui obtiennent de plein droit une carte de résident - étrangers protégés contre les mesures d'expulsion - Loi Pasqua I.

1989 : protection contre l'expulsion des personnes ayant des attaches personnelles ou familiales en France

1990 : renforcement de la lutte contre le travail clandestin et l'organisation de l'entrée et du séjour irréguliers d'étrangers en France.

Juillet 1992 : création des « zones d'attente » où peuvent être maintenus légalement les étrangers non admis sur le territoire et les demandeurs d'asile - Loi Quilès.

Mai 1992 : **Allongement à deux ans du délai d'acquisition de la nationalité française** après mariage et **remise en question de l'acquisition de la nationalité française**, à la naissance, pour les enfants nés en France de parents nés en Algérie - Réforme du code de la nationalité

1993, lois Pasqua II. Renforcement des contrôles d'identité et des mesures de police à la frontière, restrictions des conditions de délivrance d'un titre de séjour et des conditions de regroupement familial.

1994 : création de la DICCILEC : direction centrale de l'immigration, de la circulation des étrangers et de la lutte contre l'emploi des étrangers destinés à l'agriculture, à la pêche et à l'élevage

1997 : **Autorisation à la confiscation du passeport des étrangers** en matière irrégulière, **à la mémorisation des empreintes digitales des étrangers** et **demandeurs de titre de séjour et restriction des pouvoirs du juge en matière de réexamen des titres de séjour**

1998 : Les enfants nés en France de parents étrangers peuvent demander la nationalité française dès 13 ans avec l'autorisation parentale. Les enfants nés en France de parents étrangers peuvent demander la nationalité française dès 13 ans sans autorisation parentale.

Mai 2002 : **Facilitation des démarches de demande de titre de séjour** mais **renforcement de la Police aux frontières** et des **reconduites à la frontière** dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine - Loi Sarkozy d'orientation et de programmation de la sécurité intérieure

En 2008, l'**Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII anciennement DNI)** placé depuis sa création sous la tutelle des ministères sociaux est transféré au nouveau Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement. Il est placé sous l'autorité du **ministère de l'Intérieur depuis 2010**.

2009-2012 : **Réaffirmation du « délit de Solidarité »**

**Généralisation du séjour irrégulier** pour les étrangers en France

2013 : Règle de Dublin III : **le pays responsable de la demande d'asile d'un migrant est le premier État membre où sont conservées les empreintes digitales à son arrivée.**

2016 : **favorisation de la régularisation des étrangers** mais **précarisation des titres de séjour**, retour de la **criminalisation des étrangers** et **complexification des droits de recours**. Réforme du CESEDA.

2017 : **Abolition du « délit de solidarité »** et **réaffirmation du « délit de facilitation »** pour les gens du voyage. Loi Egalité et Citoyenneté.

2018 : **Loi Asile et émigration.**

► **Amélioration des conditions d'intégration des réfugiés, assouplissement du délit de Solidarité**

► **Durcissement des temps et conditions de détentions notamment pour les mineurs**

► **Régression des conditions d'accès au statut de réfugié pour les demandeurs d'Asile**

**Déplacé.e\***

Personne qui fuit un conflit armé et est déplacée au sein de son propre pays.

**Migrant.e\***

Personne se déplaçant d'un pays à un autre, de manière volontaire, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles.

**Étranger.e**

Individu n'ayant pas la nationalité française ou de l'état considéré

**CNDA** : La Cour Nationale du Droit d'Asile a pour mission de statuer en premier et dernier ressort sur les recours formés contre les décisions du directeur général de l'OFPRA sous le contrôle du Conseil d'Etat, juge de cassation

**Immigré.e**

Personne qui vient de l'étranger, par rapport au pays qui l'accueille.

**Réfugié.e**

Personne qui fuit un conflit armé ou la persécution. Statut juridique défini par la Convention de Genève qui donne droit à la protection de l'accueil. Il s'applique à toute personne qui « craignait de persécution en raison de sa appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques » se trouve hors du pays dont elle a la nationalité

**CESEDA** : Code de l'Entrée et du Séjour des étrangers et du Droit d'Asile : code juridique publié en 2010 et réunissant l'ensemble des textes de loi concernant les étrangers en France.

**DFPRA** : Office français de protection des réfugiés et apatrides en charge de l'application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951

**HCR**, Haut commissariat aux Réfugiés des Nations Unies a été créé en 1950 pour venir en aide aux réfugiés déplacés par le conflit. En France il se prononce sur l'accès au territoire et de procédure du droit d'Asile.

**Statut de réfugié\***  
Personne dépourvue de nationalité et ne bénéficiant de la protection d'aucun pays.

**Demandeur.e d'Asile\***

Personne demandant l'admission sur le territoire et le statut de réfugié est. Le demandeur d'Asile peut être reconnu ou non comme réfugié par le HCR.

**Convention de Genève - 1951** : définit les modalités d'attribution d'un Etat du statut de Réfugié aux personnes qui en font la demande, leurs droits et leurs devoirs.

**Déclaration de New York - 2016**

: sous le nom « Pacte mondial pour les réfugiés » cette approche a pour but d'améliorer la réponse internationale aux situations de réfugiés. Notamment que l'aide en direction des régions les plus pauvres au monde soit garantie et l'autonomisation des réfugiés afin qu'ils puissent contribuer davantage à leur propre avenir et à celui de la communauté d'accueil.

**Expatrié.e**

Personne qui réside dans un pays que le sien. Le terme est généralement utilisé pour désigner les ressortissants des pays du nord travaillant à l'étranger.

**LEXIQUE.** \*Définitions empruntées à l'artiste Ai Wei Wei dans son Film *Human Flow* sorti en mars 2018

**SOURCES :** UNHCR | INED | INSEE | CIMADE | MIGREUROPE | NATIONS UNIES | LA DOCUMENTATION FRANÇAISE | AMNESTY INTERNATIONALE | GISTI | CNCDDH



# Irina & Oumar



Pour voir  
la Vidéo

Avant de rencontrer Irina je pensais que je ne pourrai jamais y arriver... que c'était fini. Mais elle m'a montré qui j'étais, que des personnes tenaient à moi. Je sais comme ça fait mal quand on croit qu'il n'y a plus de solutions. Et quand on est avec des personnes gentilles, qui nous encouragent, ça donne l'énergie de faire les choses.

OUMAR, octobre 2018

Un jour j'ai proposé à Oumar d'écrire sur un carnet. C'était au début de notre rencontre. Il a commencé à écrire, et à écrire un peu sa vie. On est très proches, on s'apporte beaucoup, et on a envie de faire des projets ensemble, des films, ou d'autres projets...

Au début c'est juste quelque chose de simple où on donne un petit lit, et à la fin ça devient énorme, ça prend une place énorme... dans le cœur !

IRINA, octobre 2018

# Majda



Mon histoire en tant qu'accueillante a commencé en 2011 pendant le conflit syrien. J'ai accueilli un jeune qui s'appelle Nour, il était comme un membre de la famille, je l'appelais mon quatrième enfant ! Il faisait des études d'informatique et il a créé une application qui s'appelle « comprendre pour apprendre », destinée aux réfugiés. C'est ça aussi se sentir citoyen et s'engager.

Cette souffrance que ces gens ont eue en partant de chez eux, en laissant tout derrière eux, leurs familles, leurs amis, leurs souvenirs, leurs objets de tous les jours. Moi j'ai plein d'objets et si on m'en prend un ça peut me faire peut-être un pincement au cœur... mais si je perds tout ? mes photos, mes livres... tout !?

MAJDA, septembre 2018

# Célia & Marie



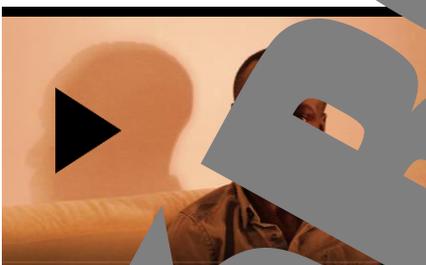
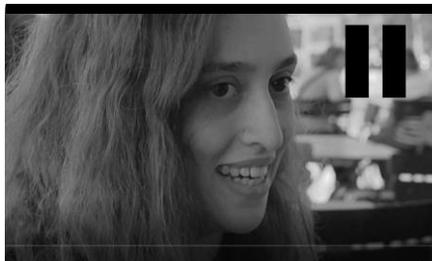
On a soutenu un projet d'insertion qui s'appelle les Passeurs de Culture et qui consiste à fournir une formation à des personnes immigrées en France pour qu'elles puissent créer un parcours urbain dans des villes du Val de Marne. Accueillir c'est une évidence, c'est une histoire d'être humain. Peu importe les raisons pour lesquelles quelqu'un arrive chez moi, Je ne peux pas refuser d'ouvrir ma porte.

CÉLIA, octobre 2018

Je peux dire aujourd'hui que j'ai eu un bon accueil. J'ai rencontré des gens qui ne voient pas uniquement la personne que je suis maintenant mais celle que j'étais avant et celle que je compte devenir, et ça c'est à travers Migrantour. Avant, j'étais dans ma chambre à ne rien faire, juste mes démarches administratives et écouter la télé... Grâce à ce projet, les gens savent ce que c'est que le migrant, l'exilé.

MARIE, octobre 2018

# Ibrahim & Jessie



Pour voir  
la Vidéo

Jessie, on peut dire que c'est ma maman en France. C'est vrai que ma mère me manque... Mais s'il y avait plus de personnes comme elle, il y aurait plus de personnes heureuses comme moi. J'ai été étonné d'être accueilli de la sorte. Quelqu'un qui t'accueille sans te connaître, qui t'héberge, qui te nourrit, qui te fait confiance... Là je suis en famille ! Il faut le dire quand quelqu'un vous fait du bien... il faut le dire.

IBRAHIM, novembre 2018

Je suis allée à une réunion parce que je représentais une élève qui venait de recevoir une OQTF. J'ai un collègue enseignant qui est venu avec un élève qui a expliqué qu'il avait été renvoyé de l'Aide Sociale à l'Enfance et qu'il était à la rue. J'ai vu mon fils... je l'ai ramené à la maison. J'ai pas réfléchi. Et je pense que des fois il ne faut pas réfléchir. J'ai pensé à sa maman et j'ai agit en tant que mère.

JESSIE, novembre 2018

# LES ITALIENS EN FRANCE

La présence Italienne en France est ancienne. On la retrouve dès le Moyen-Âge avec l'installation à Paris de banquiers lombards, à la Renaissance les nombreux artistes et intellectuels attirés par la Cour française, en politique à travers les alliances et mariages royaux.



François 1<sup>er</sup> et Léonard de Vinci

Le phénomène d'immigration de masse d'Italiens en France ne démarre qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Cette première vague est constituées d'Italiens du Nord qui ne projettent pas de s'installer de manière pérenne mais adoptent un rythme saisonnier d'allers-retours en France.



Arrivés à Saint-Alpes

La France est choisie pour sa proximité avec l'Italie mais n'est que la 3<sup>ème</sup> destination d'émigration derrière les Etats-Unis et la Suisse.

En 1861, l'unification des territoires d'Italie en un Royaume contraint les opposants à s'exiler, mais c'est surtout la grave crise économique qui touche leur pays qui pousse les Italiens à quitter leur pays.

**Les Italiens qui arrivent restent essentiellement dans les régions et villes du sud de la France, notamment à Marseille.**

En 1901, les Italiens sont la première nationalité étrangère en France et représentent plus de 1% de la population.

Magasin italien à Paris en 1900, carte postale



**Ils s'installent également à Paris et en grande banlieue où la concentration est très forte dans les villes industrielles comme Puteaux ou Suresnes.**

**La France est alors en plein essor industriel et sa main d'œuvre ne suffit pas. Elle intègre et accueille largement les travailleurs italiens surtout sur les secteurs agricoles et miniers délaissés par les Français et dont les conditions de travail sont difficiles**

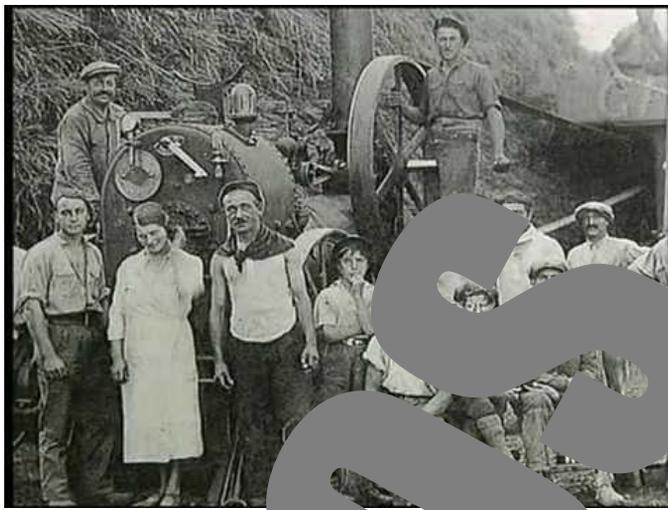
Les incidents prennent parfois une tournure dramatique comme le « massacre d'Aigues-Mortes » en 1893



L'arrivée massive de travailleurs italiens n'est pas toujours bien vue par les Français qui y voient, malgré le besoin de main d'œuvre en France, une concurrence déloyale sur leurs salaires.

**L'Entre-deux-Guerres en France suscite une recrudescence d'arrivées à Paris avec l'industrie du Chemin de fer et l'industrie minière en Lorraine qui recrutent largement. Ces arrivées sont rejointes par les exilés et opposants qui fuient le régime fasciste de Mussolini, arrivé au pouvoir en 1922.**

En 1931, la fermeture des frontières américaines et le durcissement du régime fasciste renforce les arrivées d'Italiens. Faisant de la France leur première destination, leurs motivations ne sont plus seulement économiques mais aussi politiques.



Les italiens du nord ne sont plus majoritaires et c'est essentiellement des Italiens du sud qui arrivent en France, contribuant à modifier la perception et l'accueil des Français.

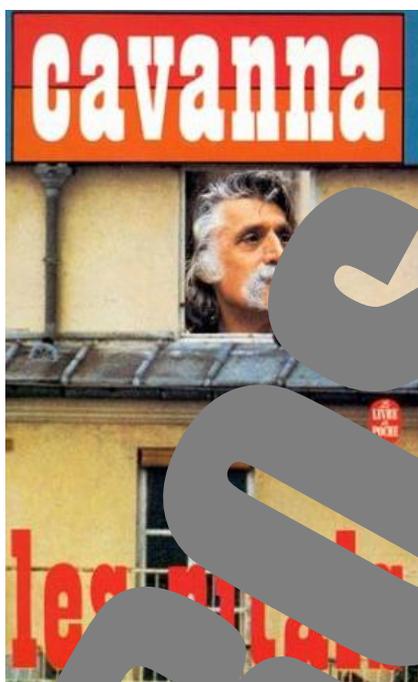
Les italiens sont 800 000 à 1 million en 1931 si on intègre l'estimation des clandestins, et représentant 7% de la population française !

Je me souviens de cette période permanente, en allant à la Poste, fallait-il nous accepter ou nous refouler ? Comme mon père était illettré, je devais l'accompagner dans ces démarches. Avec la crise économique des années 30, la situation s'est encore tendue. Il n'y avait plus de travail pour tout le monde. C'est à ce moment où on a eu « avis favorable » : c'est le moment où ça valait bien d'avoir dépensé des sous pour le visa et les taxes. Ça valait bien que je me sois ennuyé à recopier à la main je ne sais pas combien de fois les papiers. La seule chose qui marquait à mon père de l'Italie, c'était ses montagnes, sa vallée. Sinon, il était bien en France, il parlait petit nègre et ne fréquentait que des Italiens. Nogent.

Extrait d'un entretien dans *Ils sont devenus Français*, 2010

Après la Seconde Guerre mondiale, la France a besoin de se reconstruire et encourage une fois de plus, l'arrivée de main d'œuvre étrangère et particulièrement italienne. Le général De Gaulle parle de « bonne immigration » et tente, sans grand succès, de mettre en œuvre en Italie par le biais de l'ONI une politique de recrutement contrôlé.

Les Italiens ne sont pas toujours bien perçus en France, victimes de sobriquets et clichés associés aux images de Mafia et de Vendetta, présentes à Marseille. On les rend responsables des maux de la société française, de la hausse de la criminalité, etc.



Couverture du livre *Les Ritals*, François Cavanna, 1978

À partir de 1950, le « miracle économique » italien freine considérablement le nombre de départ d'Italiens pour la France. Ceux qui cependant partent, sont de plus en plus attirés par d'autres pays comme l'Allemagne ou la Suisse, entre pour les conditions salariales qu'elles offrent.

Little Italy grenobloise



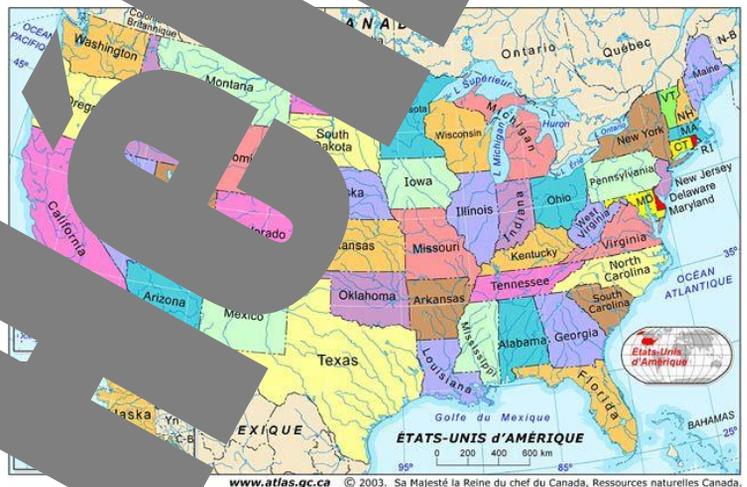
Les Italiens qui arrivent en France viennent le plus souvent là où ils connaissent quelqu'un qui peut héberger dans un premier temps, donner accès au réseau et faciliter l'intégration. Cette logique favorisera l'éclosion de quartiers marqués culturellement, presque de « Petites Italies ».

Aujourd'hui, la culture française a largement intégré et bénéficié des apports culturels de sa voisine transalpine. On les retrouve dans la cuisine par exemple, même si cette culture italienne s'est petit à petit invisibilisée, du fait notamment de la francisation de nombreux prénoms et noms de famille.

# LES FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS, UN RÊVE AMÉRICAIN ?

L'émigration française aux États-Unis est ancienne. Dès le 16<sup>ème</sup> siècle, l'Empire colonial français s'étend jusqu'en Nouvelle-France, qui couvrait les territoires du Canada, l'Acadie et la Louisiane jusqu'en 1763. Dans le même temps et jusqu'au 17<sup>ème</sup>, une importante communauté protestante s'installe en Amérique, fuyant les persécutions religieuses en France. Aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, les Français viennent de nouveau tenter leur chance aux États-Unis.

Entre 1827 et 1870, plus de 242 000 français partent s'installer aux États Unis. Cette émigration reste faible comparée au nombre d'Allemands, Italiens et Anglo-Saxons qui embarquent vers le Nouveau Monde.



Service d'émigration au Havre en 1884 - L'illustration



Si l'épisode de la Ruée vers l'Or été un véritable moteur de motivation à tenter sa chance outre Atlantique, les États-Unis ont aussi été pour les Français un refuge et un espoir, à des moments où la France vivait des tensions politiques ou des crises économiques.

**Le premier mouvement migratoire des années 1840 s'explique par la pression démographique dans les campagnes françaises et la crise économique qui pousse de nombreux vagabonds et ouvriers agricoles à aller chercher du travail ailleurs.**



**Les Français s'installent majoritairement au Texas, en Californie, en Floride mais aussi à la Nouvelle Orléans, pour des raisons liées à leur histoire coloniale.**

La Nouvelle Orléans est alors le centre du commerce du coton. Il constitue alors le fret des navires qui partent vers la France et en ramènent les immigrants français. Ils s'y sentent probablement moins isolés du fait de la langue.

*Je ne suis pas encore placé ; je prends la pension dans un restaurant français, je dois vous dire que c'est très difficile à se placer, surtout pour les garçons ne sachant pas l'anglais. [...] Aujourd'hui j'aurai trouvé une place à cent francs par mois si j'avais su parler l'anglais. »*

Lettre de Joseph Peyret à ses Parents, parti en 1993 à 18 ans pour la Nouvelle Orléans



Beaucoup vont vite déchanter car l'intégration n'est pas si facile. Rapidement supplantée en nombre par les Allemands, les Irlandais puis les Italiens, la communauté française ne représente plus que 1,5 % des habitants de la Nouvelle Orléans en 1900 contre 6,4% en 1850.

La découverte de mines d'or en Californie en 1848 va générer d'importants mouvements migratoires. Les Français se joignent à leurs voisins européens, aux Chinois et aux Américains et partent eux aussi tenter leur chance dans l'Ouest américain : c'est la Ruée vers l'Or.



Chercheur d'or sur l'Américan River en 1850

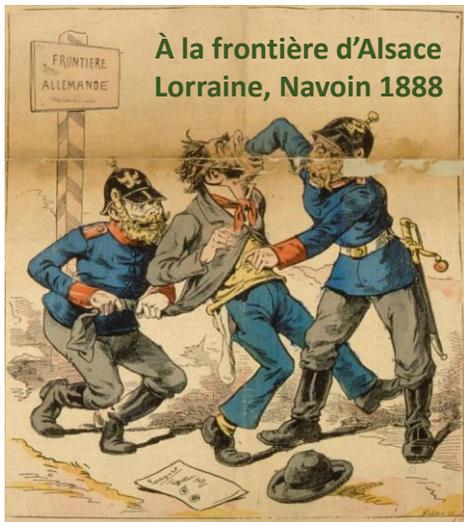
Le « mirage » californien a concordé avec la plus grosse crise économique du siècle en France, la sanglante répression qui l'a suivie et le coup d'Etat de Napoléon III.



Les Béarnais chercheurs d'or dans la baie de San Francisco

La Préfecture de Police de Paris organise en 1851 grâce à la « Loterie des Lingots d'Or » le départ de 5000 indésirables pour San Francisco. Anciens de la garde mobile ou républicaine, parisiens sans ressources et potentiels révolutionnaires qui mettent en danger le pouvoir, en sont ainsi éloignés grâce à cette loterie doublement truquée sans gagnant ni tirage au sort.

En 1856, ils sont plusieurs dizaines de milliers de Françaises et Français établis à San Francisco.



Entre 1870 et la Première Guerre mondiale, l'immigration française aux Etats-Unis ralentit. Certaines communautés régionales traditionnellement plus mobiles continuent cependant d'y émigrer : Aveyronnais qui fuient la pauvreté, Alsaciens qui refusent l'Annexion et veulent échapper au Service militaire dans l'Armée allemande...

En 1940, la montée en puissance d'Hitler au pouvoir et le gouvernement de Vichy provoquent la fuite d'opposants politiques, intellectuels et artistes européens et français qui vont chercher refuge aux Etats-Unis.

*1939 : Le Saint-Louis quitte le port de Hambourg avec à son bord 937 passagers juifs européens. Les Etats-Unis ne répondront jamais à la demande d'Asile du Paquebot qui repart en Europe sans avoir accosté.*



Le Saint-Louis quittant le port de Hambourg

**Aujourd'hui, les Etats-Unis sont, après la Suisse, la deuxième destination d'émigration pour les Français avec 163 000 ressortissants installés principalement à New-York, Los Angeles et San Francisco.**

Les Français représentent cependant un très faible pourcentage de la population aux Etats-Unis, loin derrière le Mexique, la Chine, l'Inde, et l'ensemble de l'Amérique du sud. Elle représente à elle seule 50% des nouveaux immigrants chaque année, malgré les efforts constants des Etats-Unis pour rendre ses frontières infranchissables

# FRANCE 1942 : ZONE LIBRE - ZONE OCCUPEE

En violation des accords de Munich passés à la fin de la Première Guerre mondiale, Hitler envahit la Pologne, déclenchant la réaction de la Grande Bretagne puis de la France, qui lui déclarent la guerre en 1939.



Dès 1933, Juifs allemands, autrichiens et polonais avaient fui les persécutions. La France ne leur fait pas bon accueil. L'antisémitisme a refait surface, stimulé par la crise économique et la montée du Front Populaire dirigé par Léon Blum.

les déplacements des Juifs sont contrôlés par l'Etat français avec la mise en place de camps. Juifs et nazis s'y retrouvent parfois enfermés côte à côte.

la France métropolitaine est divisée en deux par une ligne de démarcation : la zone occupée par les Forces armées du III<sup>e</sup> Reich au nord et la zone dite « libre » au sud.

« Les routes sont encombrées de familles errantes qui fuient au hasard et sans savoir où. »

Témoignage d'André Gide à Vichy, 8 juin 1940

« Gros camions commerciaux ; camions militaires, attelages paysans, voitures de tourisme... Les voitures sont trainées par l'homme et supportant le mobilier, les enfants, les grands-mères, les jambes ballantes; petites voitures d'enfant contenant jusqu'à six enfants et les paquets les plus biscornus, ou pas d'enfant... toutes les richesses de la famille, mais surtout des piétons chargés, écriant sur les valises, les ballots, les sacs, et se frayant un passage à travers les véhicules... tendue, qui ne pense qu'à avancer, qu'à fuir, la tête basse, et, chose impressionnante, complètement silencieuse. »

Marguerite Bloch, la femme de l'écrivain Jean-Richard Bloch, a elle aussi fui Paris. Dans son récit de l'exode écrit entre le 12 et le 29 juin



Le 14 juin 1940, Hitler et ses troupes entrent dans Paris, provoquant la surprise et l'incompréhension générale chez les Français. Le 22 juin l'Armistice est signée et la ligne Maginot est franchie : La France passe sous occupation allemande.

En mai-juin 1940, l'avancée des troupes allemandes provoque de nouveau l'exode sur les routes de plus de 7 millions de personnes.



« C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat. »

Pétain, 17 juin 1940.



La place Pey-Berland à Bordeaux, point de ralliement des réfugiés en partance vers l'Espagne en juin 1940

Le régime de Vichy défend une politique de collaboration, de lutte contre la Résistance et mène de manière autonome la persécution des Juifs, puis contribue à leur déportation en Allemagne et en Pologne

... le peuple français ne veut pas de l'esclavage, de la misère du fascisme, pas plus qu'il n'a voulu la guerre des capitalistes. ... est le nombre, uni, il sera la force. Pour un gouvernement populaire, libérant les travailleurs, rétablissant la égalité du Parti communiste, tant contre le fascisme hitlérien. Peuple des usines, des champs, des magasins et des bureaux, commerçants, artisans et intellectuels, soldats, marins et aviateurs encore sous les armes, unissez-vous dans l'action ».

Appel à la résistance de Charles Tillon, figure du Parti Communiste, le 17 juin 1940, la veille de l'Appel du Général de Gaulle.

**Juifs français et étrangers, communistes et sympathisants tentent de fuir rapidement au sud de la ligne en quête d'un nouveau refuge, voire de quitter le pays.**

« Je m'appelle Line ; je suis née en Italie et je suis arrivée en France à quatre ans. Mon père avait fui le régime fasciste. Nous avons été dénoncés, peut être parce que mon père était italien. On n'a jamais bien su pourquoi. Un jour les miliciens sont venus arrêter mon père et l'ont alignés contre le mur, pendant qu'ils interrogeaient mon père, le frappant pour savoir ce qu'il savait. Ce saloir était caché dans le garage. Mon père n'a rien dit et ils ne l'ont pas tué car ils sont repartis. J'ai ressenti beaucoup de tristesse car je ne comprenais pas pourquoi les Français collaboraient avec les nazis. »

Line Callens-Ciampi, 90 ans, nous a été recueillis par les élèves de l'école élémentaire de Courmayeur Haute Savoie



Camps de Drancy - 1942

Un vaste réseau de lutte contre l'occupant nazi mais aussi et surtout contre le gouvernement français et ses partisans se met en place.

Juillet 1942.

Papa rentre à la maison, il est épuisé. Nous sommes sur la liste du prochain transport, on va partir.

Réfugiés à Metz à Arras depuis 1939, nous devons fuir à nouveau, gagner la zone non occupée. Mon père, ma mère et moi, nous allons tenter l'aventure sans étoile et sans papiers avec l'aide d'un cheminot français. Avant l'aube, il nous attend sur le quai, dans un coin écarté. Il nous mène vers une locomotive, un énorme monstre, nous fait glisser par une petite ouverture, nous fait descendre quelques marches. Nous sommes dans le coeur même de la locomotive. "Asseyez-vous" nous dit-il, "et surtout pas un mot (...)"

(...) Nous nous asseyons dans un trou noir, les pieds dans une eau chaude. On entend les Allemands hurler des ordres sur le quai. Maman me tient très fort. Soudain, le train s'ébranle. L'eau devient brûlante, monte, m'arrive jusqu'à la taille. [...]

Des heures et des heures passent. Le train roule. Soudain, il s'arrête. Nous attendons, attendons. Combien de temps ? J'ai perdu la notion du temps. Nous sommes trempés [...]. Enfin, une voix s'élève : "Allez, allez, le train est arrivé". Nous nous extrayons avec peine du monstre pour nous retrouver dans un hangar où la locomotive, détachée du train, a été arrêtée. Il fait nuit. Nous sommes transis, épuisés... Mais à Limoges. En zone libre !

*Dora Weinberger, propos recueillis en 1997*



... Mais enfant, j'allais à l'école  
... y ai appris les principes de  
liberté, d'Égalité et de Fraternité.  
... beau-père était par ailleurs  
communiste, nous allions tous les ans  
aux réunions et fêtes de l'Humanité.  
Lorsque la guerre a été déclarée,  
j'avais 15 ans et j'avais déjà été très  
marquée par le conflit espagnol. Tout  
comme nous avons déjà aidé les  
réfugiés d'Espagne, nous avons  
accueilli les Français qui fuyaient le  
Service du Travail Obligatoire, pour  
qu'ils rejoignent ensuite les rangs des  
maquisards. [...]

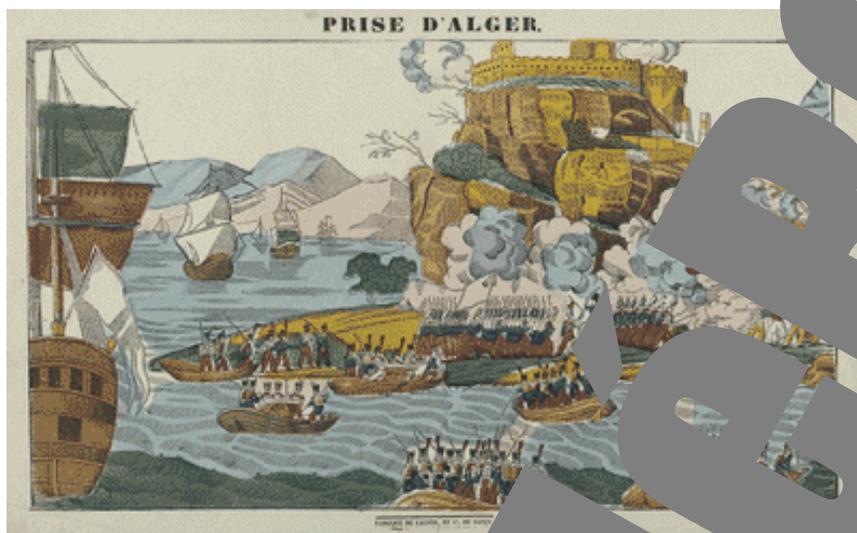
L'occasion de devenir...  
liaison s'est présentée lo...  
responsable de l'assistance...  
proposé de... pour  
le réseau, j...  
été très... cette  
confiance de pouvoir...  
utile... quelqu'un de bien,  
de contribuer... mon pays  
contre ces injustices... ce mal  
que je voyais autour de moi.

Propos de Ginette Forgues recueillis par  
Juliette Koll en 2012

**Novembre 1942 : Les Alliés débarquent  
sur les côtes d'Afrique du Nord. En  
réponse, les Allemands envahissent la  
zone libre au sud qui devient occupée.**

# PIEDS-NOIRS : FRANCE-ALGERIE

La prise d'Alger : officiellement pour mettre fin à l'esclavage des chrétiens et se débarrasser de la piraterie barbaresque en méditerranée, dont l'un des repaires était le port d'Alger... en réalité ces 2 situations avaient presque disparu en 1830  
Officieusement pour se débarrasser de la dette en blé contractée par la France auprès de la province d'Al Djaza'ir pendant la Révolution.



1830 : l'Armée française prend la Ville d'Alger puis occupe l'ensemble du territoire d'Al Djaza'ir, alors sous la coupe du Sultan turc, mais quasiment indépendante dans les faits.

**Les premières années, la conquête est extrêmement violente :**

**La population « algérienne » locale est victime du « rouleau compresseur français » : une politique d'assujettissement, de spoliation des terres et d'extermination des « indigènes » par l'armée française.**

En 1848, la France déclare l'Algérie française.

**L'administration française mène une entreprise de colonisation et repeuplement des campagnes en faisant venir des Européens du Nord, Suisses et Allemands.**

*Les colons doivent être recrutés non seulement parmi les Français, mais aussi parmi les étrangers, notamment les Allemands, aux qualités solides, les Maltais et les Mahonnais, moins recommandables, mais s'adaptant facilement au pays. Du reste il serait imprudent de se montrer exigeant sur la qualité là où on a besoin de la quantité.*

Jules Ferry, le 28 juillet 1885, lors d'un débat à la Chambre des députés.

En réalité ce sont les Méditerranéens qui débarquent à Alger dès 1830 : Maltais et Mahonnais fuyant la misère et la surpopulation, Espagnols, Italiens, Provençaux et Corses, viticulteurs languedociens ruinés par le phylloxéra, Alsaciens fuyant les Allemands, ouvriers parisiens au chômage...

Les terres fertiles sont spoliées aux habitants et attribuées aux colons : 90% des terres agricoles sont détenues par 15% de la population

« Pendant la conquête et jusqu'au début du XXe siècle, la réticence massive de la population autochtone à collaborer avec l'occupant européen a rendu indispensable le recours à une main d'œuvre importée »

Juan Bautista Vilar au sujet des immigrants espagnols dans *Immigration et présence espagnoles en Afrique du Nord* (1931)

L'État se heurte à une forte résistance des colons qui refusent cette politique « d'assimilation » :

« Ils craignent que l'instruction ne soit un moyen pour se révolter »

Gilbert Grandguillaume à propos des Colons par rapport aux « Indigènes ».

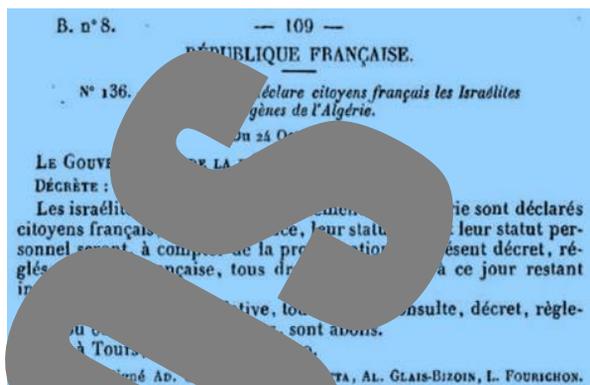


Pour assoir sa légitimité et réduire la proportion d'Algériens, L'État de mettre en place une politique de francisation des locaux en encourageant leur naturalisation, leur conversion et leur scolarisation.

L'origine du mot Pied-Noir, qui désigne les Français originaires d'Algérie et rapatriés en France à partir de 1962, a plusieurs hypothèses : désigne-t-il dès 1900 les matelots-chauffeurs, souvent algériens des bateau à charbon ? Les premiers militaires Européens qui portaient des chaussures de marche noires ?

En 1870, le décret Crémieux accorde collectivement en Algérie, Maroc et Tunisie la nationalité française aux Juifs en échange du renoncement à leurs lois traditionnelles.

l'application aux Européens de la loi du 26 juin 1889 sur le droit du sol, aurait créé sur tout le territoire plus de 150.000 Français en moins de 30 ans



Le refus du statut de citoyen aux musulmans entraîne la dégradation de leurs relations avec les Juifs. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, des mouvements d'indépendance se mettent en place en Tunisie et au Maroc. Ces mouvements gagnent l'Algérie et donnent naissance à deux courants. L'un est d'inspiration plutôt laïque et égalitaire et l'autre est plus radical et enraciné dans la religion.



La relation se durcit face à une France répressive qui s'accroche à sa dernière possession nord-africaine.

Certains Algériens choisissent de se battre aux côtés de l'Armée française, tandis qu'à l'inverse, certains Français décident de rester sur leurs terres ou de se battre aux côtés des Algériens pour leur Indépendance.



1956 : La fin des protectorats marocain et tunisien sonne le rapatriement des Français sur la métropole.

**1962 : Avec l'Indépendance de l'Algérie, c'est plus d' 1 million de personnes qui en quelques mois quittent leurs maisons et débarquent en France.**

**GASTON DEFFERRE :**

**“Que les «pieds noirs» aillent se réadapter ailleurs”**



**Gaston Defferre : « Le gouvernement doit faire quelque chose. »**

**« Penserez-vous que les «pieds noirs» aient des impressions d'être peints, d'être organisés ? »**

**« Non, pour ce qui concerne surtout les Algériens, j'ai l'impression qu'ils ont subi un choc. Ils ont subi un choc de l'ordre de celui que j'ai subi en 1945. Ils ont subi un choc de l'ordre de celui que j'ai subi en 1945. Ils ont subi un choc de l'ordre de celui que j'ai subi en 1945. »**

**« Dans certains milieux de Marseille on prétend que vous avez à votre disposition une police spéciale, que «barbouzes» il y en a assez ? »**

**« Non, il n'y a rien de tout cela. »**

**« Avez-vous embouché dans vos services municipaux des fonctionnaires «pieds noirs» ? »**

**« Non, pas du tout. »**

**« Pourquoi ? »**

**« Parce que nous sommes en France, et que nous sommes en France. »**

**« Pourquoi ? »**

**« Parce que nous sommes en France, et que nous sommes en France. »**

**L'arrivée en masse d'agriculteurs et de commerçants est problématique. L'État encourage la reconversion professionnelle et incite à quitter l'entreprenariat pour aller vers un travail salarié, notamment dans l'administration.**

**800 000 pieds-noirs, 110 000 juifs rapatriés et 138 458 Français musulmans rapatriés s'installent en France. Recensement de 1962 et 1968**

**Après de longues semaines d'attentes sur les quai d'Alger, les Pieds-Noirs débarquent à Marseille. Le sentiment d'exil renforce la difficile adaptation aux modes de vie de la Métropole.**



Pieds-Noirs sur le port de Marseille



**Aujourd'hui la Culture française a complètement intégré et adopté une partie de cet héritage culturel : Couscous, hammam, barbecue, etc.**

Par leur présence en France, les rapatriés apparaissent donc comme une chance pour la France. Le pays avait vu son économie se développer et son économie avait pu supporter l'arrivée soudaine d'un million de personnes. Le pays avait vu son économie se développer et son économie avait pu supporter l'arrivée soudaine d'un million de personnes. Le pays avait vu son économie se développer et son économie avait pu supporter l'arrivée soudaine d'un million de personnes.

Pierre Baillet dans *L'intégration des rapatriés d'Algérie en France*, 1975